



NAVETTES FLUVIALES RENFORCÉES ENTRE NANTES ET REZÉ



DONNEZ VOTRE AVIS
sur les aménagements
de Trentemoult-Aval



Navettes : une nouvelle ligne de Navibus entre Rezé et Bas-Chantenay

En 2024, une nouvelle ligne fluviale reliera Rezé et Bas-Chantenay. À Trentemoult, un embarcadère sera aménagé au niveau du site des anciennes sablières et portera le nom de Trentemoult-Aval. Il accueillera cette nouvelle ligne et deviendra le point de départ de l'actuelle ligne reliant Trentemoult à Gare Maritime.

Du 17 octobre au 20 novembre, Nantes Métropole lance une concertation réglementaire préalable afin de recueillir votre avis sur les aménagements prévus à Trentemoult-Aval.

NAVETTES FLUVIALES RENFORCÉES : UN ENGAGEMENT DE NANTES MÉTROPOLE

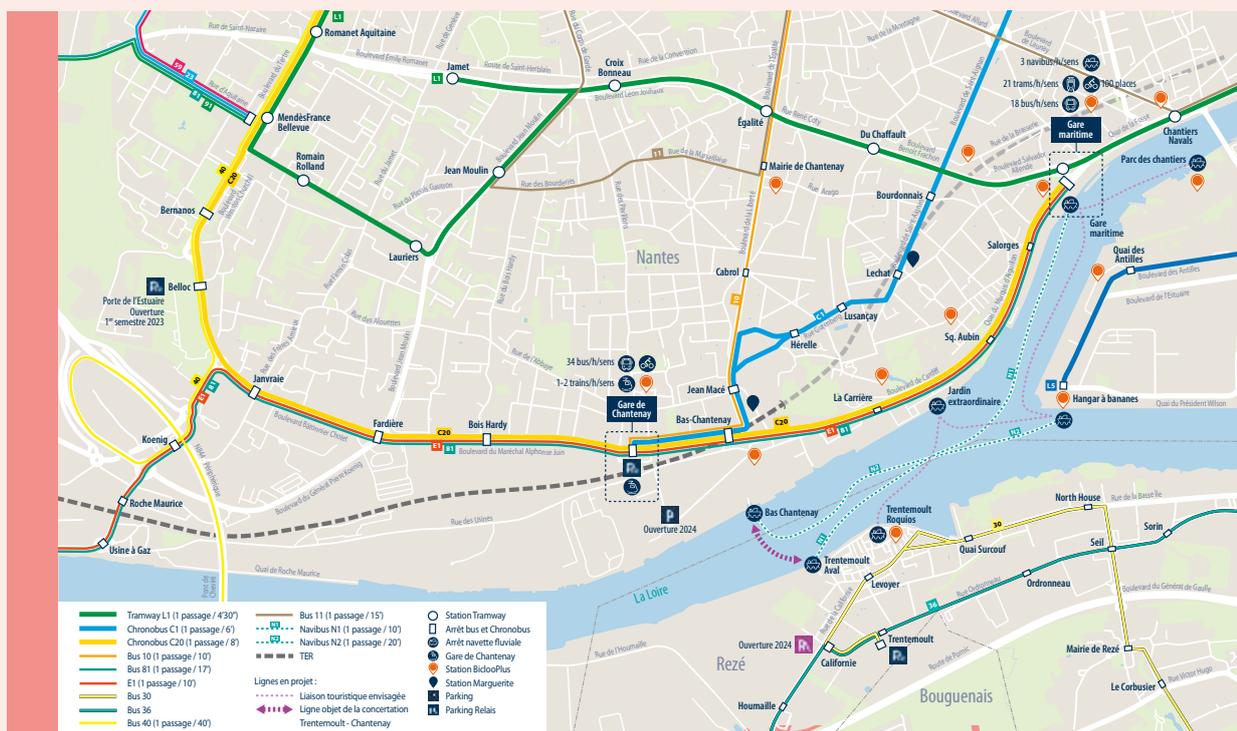
En 2015

, durant le Grand Débat citoyen « Nantes, la Loire et nous », 40 000 habitants et usagers de la Métropole ont contribué à faire émerger 30 engagements en lien avec la Loire. Sur la thématique de l'amélioration des conditions de franchissement du fleuve, Nantes Métropole a notamment formulé l'engagement 24 : « **créer de nouvelles navettes fluviales connectées au réseau de transport en commun** ».

En 2020

, Nantes Métropole, en partenariat avec la SEMITAN, a mis en place une nouvelle liaison (Bas-Chantenay <> Hangar à Bananes) pour répondre aux enjeux de mobilités sur le territoire. Ce réseau de transport en commun par voie d'eau va s'étendre en créant d'autres liaisons fluviales, à usage régulier ou saisonnier.

LES NAVETTES FLUVIALES SUR LA LOIRE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN



Nantes-Rezé : de nouvelles offres de mobilité au quotidien

Bien plus qu'un simple arrêt de navette fluviale, Trentemoult-Aval deviendra, demain, un véritable pôle intermodal, offrant ainsi de multiples alternatives à l'usage de la voiture individuelle : vélo, marche, bateau, tramway, bus...

Pour faciliter les déplacements quotidiens domicile-travail entre le Sud-ouest, le Nord-ouest et le centre de Nantes, le projet prévoit **trois nouveautés** :

- 1 Une nouvelle ligne de navette fluviale** pour relier Trentemoult-Aval à Bas-Chantenay.
- 2 Un embarquement à Trentemoult-Aval pour se rendre à Gare Maritime, au lieu d'embarquer à Trentemoult-Roquios.** Celui-ci pourrait accueillir à terme une nouvelle liaison touristique, saisonnière. Trentemoult-Roquios offrira un espace désormais plus apaisé.
- 3 L'aménagement d'un nouveau parking-relais (P+R) de 140 places,** le long de la rue de la Californie, sur le site de l'ancienne sablière. Il sera le troisième parking-relais de Rezé. Ce nouveau P+R situé à l'Ouest permettra de capter les flux automobiles en amont du centre de Trentemoult.

Ces liaisons fluviales au départ de Trentemoult-Aval s'intégreront au réseau de transports collectifs, offrant de multiples possibilités de connexion aux usagers :

Vers le Sud

Deux lignes de bus classiques 30 et 36

Vers le Nord
et l'Ouest

Deux lignes chronobus (C1, C20), une ligne express (E1),
deux lignes de bus classique (10, 81)

Vers l'ouest,
l'Est ou le
centre-ville
de Nantes

Le tramway L1



Trentemoult-Aval : ce qui est envisagé

Le projet d'extension du réseau de navettes fluviales au départ de Trentemoult-Aval nécessite de réaliser de nouveaux aménagements sur le site des anciennes sablières à Rezé.

Le projet envisagé fait suite à une étude de faisabilité sur l'aménagement de « Trentemoult-Aval » engagée dès 2020 par Nantes Métropole, en lien avec les différents acteurs du fleuve et la Ville de Rezé.



Schéma d'implantation du Pôle intermodal Trentemoult-Aval

BUDGET PRÉVISIONNEL : 2,8 M€

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

- **De mars 2023 à septembre 2023** : études de maîtrise d'œuvre
- **De décembre 2023 à février 2024** : consultation de marché des travaux
- **De mars 2024 à septembre 2024** : réalisation des travaux
- **Automne 2024** : mise en service des deux lignes

Un embarcadère le long du site des anciennes sablières avec :

- un ponton en acier autorisant l'amarrage du Navibus
- une passerelle facilitant le croisement des flux de passagers
- deux pieux de guidage et un pieu support de passerelle

Une zone d'attente des passagers incluant :

- un abribus
- un box vélos sécurisé

Un cheminement mixte (piétons/vélos) pour desservir l'embarcadère en 4 min à pied depuis le parking-relais :

- une connexion lisible et sécurisée avec la rue de la Californie
- un revêtement durable pour un usage toutes saisons
- un éclairage tout au long du parcours pour la sécurité des usagers
- une mutualisation possible avec un nouvel itinéraire Loire à vélo

Un parking-relais (P+R) de 140 places le long de la rue de la Californie, sur un espace artificialisé correspondant à l'ancienne zone de stockage de l'entreprise LV Tech, avec :

- un éclairage public avec prédisposition pour les caméras de vidéosurveillance
- des places PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

TROIS QUESTIONS SOUMISES À LA CONCERTATION

1 / Ces nouveaux aménagements permettent-ils de faciliter les déplacements domicile-travail ?

2 / Les aménagements, tels qu'imaginés, permettent-ils de combiner facilement plusieurs modes de transport (navette fluviale, bus, vélo, marche) au cours d'un même déplacement, en favorisant les alternatives à la voiture individuelle ?

3 / Quels nouveaux services à l'escale souhaiteriez-vous voir se développer ?

ET VOUS, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Du 17 octobre au 20 novembre

Participez à la concertation !

Une démarche de concertation réglementaire est prévue pour recueillir vos avis sur le projet d'aménagement de Trentemoult-Aval afin d'éclairer la décision des élus.

Cette démarche traduit la volonté de Nantes Métropole et de la Ville de Rezé de prendre en compte les attentes des citoyens lors de la phase stratégique de définition du projet. Vos avis ont vocation à enrichir les réflexions des différents acteurs du projet autour de trois questions. Vous pouvez choisir de vous exprimer sur les trois, sur deux ou uniquement sur une seule.

ET VOUS, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

1 / Ces nouveaux aménagements permettent-ils de faciliter les déplacements domicile-travail ?

2 / Les aménagements, tels qu'imaginés, permettent-ils de combiner facilement plusieurs modes de transport (navette fluviale, bus, vélo, marche) au cours d'un même déplacement, en favorisant les alternatives à la voiture individuelle ?

3 / Quels nouveaux services à l'escale souhaiteriez-vous voir se développer ?

VOTRE AVIS COMPTE !

L'ensemble des avis seront synthétisés dans un bilan de la concertation.

Ils feront l'objet d'une instruction technique par les acteurs du projet et les élus formuleront une réponse sur les suites à donner.

CALENDRIER DE LA CONCERTATION

- **Du 17 octobre au 20 novembre 2022 :** récoltes des avis
- **De novembre à décembre :** Élaboration du « bilan de concertation »
- **Janvier 2023 :** Examen du bilan par les acteurs du projet et décision sur les suites à donner

COMMENT PARTICIPER ?



Lien vers le registre dématérialisé

<https://www.registre-dematerialise.fr/4197>

Pas d'ordinateur ? Pas à l'aise avec le numérique ? Rendez-vous :

- à Nantes, au siège de Nantes Métropole
2 Cours du Champ de Mars, 44000 Nantes
- à Rezé, à l'Hôtel de Ville.

Une version papier du registre dématérialisé est accessible sur ces deux sites. Des panneaux explicatifs y sont également affichés.

Nantes et les navettes sur la Loire

Une histoire au long cours

Depuis longtemps, la Loire joue un rôle prépondérant dans le développement de la métropole.



En 1887

, le premier vapeur-omnibus assure la liaison entre le quai de la Fosse et Trentemoult. Les « roquios » transportent alors de nombreux passagers, ouvriers des chantiers navals ou Nantais en week-end. Face au succès de l'autobus et de l'automobile, le dernier roquio en service cesse son activité en 1970.

Photo d'archive © Château des ducs de Bretagne
Musée d'histoire de Nantes



En 2005

, afin de relancer cette activité, la métropole a lancé avec la Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération nantaise (SEM-TAN), la **première ligne de Navibus entre Trentemoult et la Gare Maritime**. En 2019, le service a transporté près de 700000 passagers.

Photo Christiane Blanchard



En 2020

, **le Bas-Chantenay est relié au Hangar à Bananes**. La première liaison créée dans le cadre de l'engagement 24 de Nantes Métropole est mise en service le 11 février 2020. Elle permet ainsi de connecter l'ouest de Nantes à la pointe de l'Île de Nantes.

Photo Christiane Blanchard

En 2024

Une nouvelle navette entre Nantes et Rezé, un point de départ de la ligne Navibus N1 déplacé, un nouvel embarcadère et un nouveau parking-relais.

